



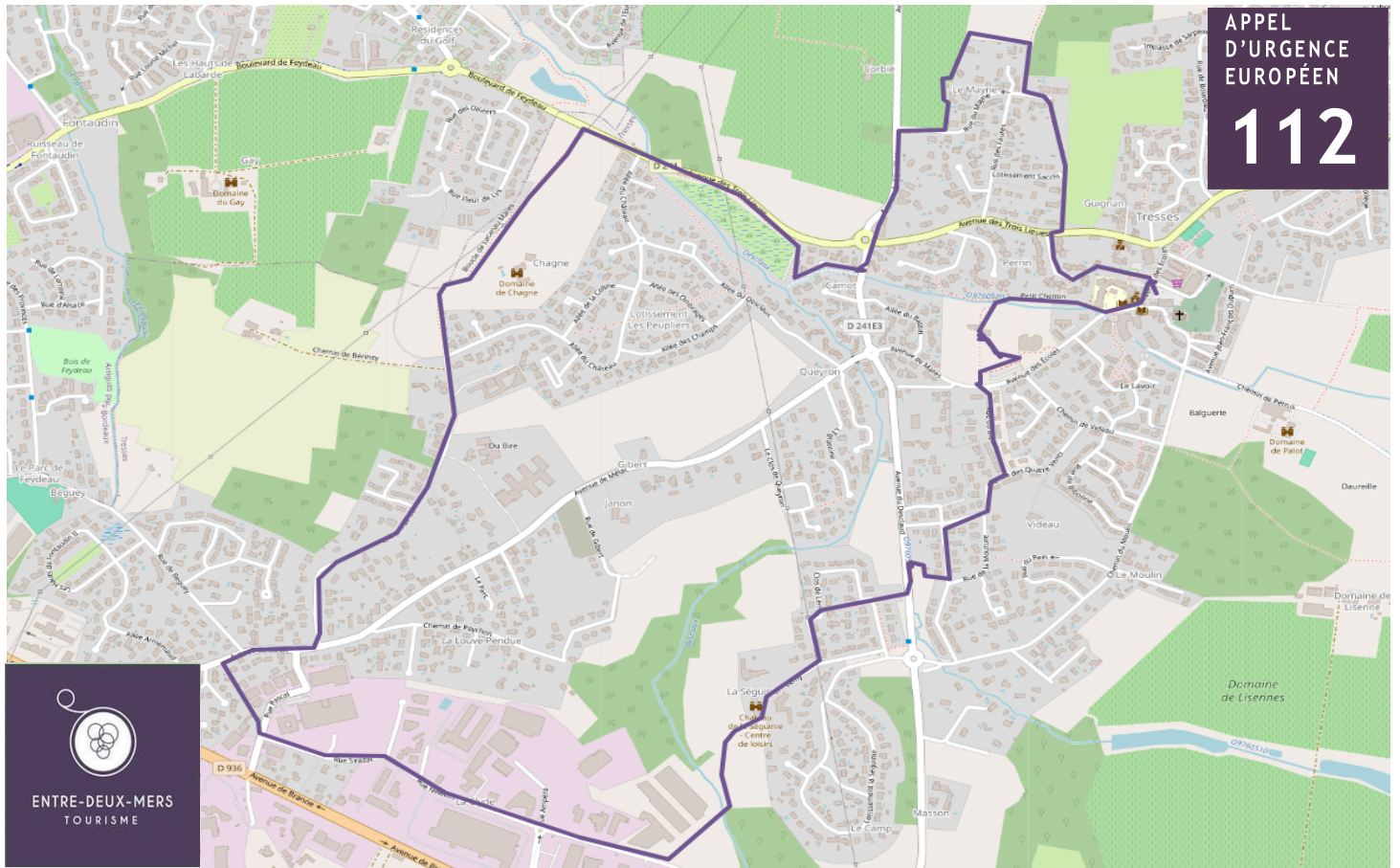
BOUCLE AUTOUR DE TRESSES

(Boucle des Parcs)

DÉPART : Parking de la salle des sports
(Tables de pique-nique et jeux pour enfants)

7.5 KM / 2H

BOUCLE AUTOUR DE TRESSSES (Boucle des Parcs)



- ÉTAPE 1** > Depuis le parking de la salle des sports, traverser le passage piéton et prendre à gauche en passant devant la mairie. Continuer sur la rue des Écoles à droite.
- ÉTAPE 2** > Face à la salle de la Fontaine, à la borne, prendre le chemin à droite. Passer sur une passerelle en bois, longer les toilettes de la Maison des Arts et poursuivre tout droit jusqu'à l'allée bordée d'arbres.
- ÉTAPE 3** > Sortir du parc, traverser le passage piéton et poursuivre sur la rue du Meunier en face.
- ÉTAPE 4** > À l'intersection avec l'avenue des 4 Vents, prendre à droite puis encore à droite à la patte d'oie.
- ÉTAPE 5** > Prendre à gauche, rue de la Trimouille, puis immédiatement à droite, à la dernière maison avant le croisement. Longer un mur en parpaings sur un chemin enherbé et contourner la maison pour arriver à la mare du Carouge à Miel.
- ÉTAPE 6** > Traverser la route au passage piéton à droite puis revenir vers le rond-point. Sur la droite, une passerelle en bois mène à une petite place avec un chemin piéton sur la gauche.
- ÉTAPE 7** > Remonter à gauche en passant sous les lignes électriques puis à droite vers le centre de loisirs « La Séguinie ». Longer le château et entrer dans le parc du même nom. Contourner le bâtiment et poursuivre tout droit.
- ÉTAPE 8** > Passer la passerelle, remonter jusqu'à la route et prendre à droite vers l'antenne relais, puis continuer tout droit au rond-point. Suivre cette route jusqu'au bout et traverser pour prendre un chemin enherbé en face.
- ÉTAPE 9** > À l'intersection, prendre à droite le long de l'avenue de Mélac et continuer jusqu'au stop. Prendre à gauche sur le chemin de Comtesse, traverser les lotissements et poursuivre jusqu'à un chemin bordé de bois.
- ÉTAPE 10** > Au bout, tourner à droite sur la route puis rejoindre un chemin piéton après l'allée du Château.
- ÉTAPE 11** > Avant le panneau « Tresses », prendre à droite sur un chemin enherbé. À l'impasse, tourner à gauche et traverser au passage piéton. Continuer tout droit au rond-point, longer la bâtisse et remonter l'avenue de Senailhac.
- ÉTAPE 12** > Prendre à droite, rue du Mayne, puis à gauche à la borne (fossé raide). Contourner les maisons et suivre les arbres sur la droite jusqu'à retrouver la route goudronnée.
- ÉTAPE 13** > Prendre à gauche, puis à droite à la borne sur un chemin forestier.
- ÉTAPE 14** > Au stop, tourner à droite puis immédiatement à gauche pour rejoindre une impasse. Au bout, prendre le sentier à gauche entre les maisons pour revenir dans le parc du départ, près du parking.